

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 modifiée

FDS n° : S-9504

Solid Ink - Noir, Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2005-07-11

Date de révision 2018-06-06

Version 2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit Solid Ink pour Phaser 8500, Phaser 8550, Phaser 8560, Phaser 8560MFP
Référence 108R00668, 108R00669, 108R00670, 108R00671, 108R00672, 108R00687, 108R00688, 108R00689, 108R00690, 108R00706, 108R00707, 108R00708, 108R00709, 108R00723, 108R00724, 108R00725, 108R00726, 108R00727, 108R00764, 108R00765, 108R00766, 108R00767, 108R00768, 108R00898, 108R00899, 108R00900, 108R00901, 108R00902, 108R00903, 108R00904, 108R00905, 108R00906, 108R00907

Couleur Noir, Cyan, Magenta, Jaune

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Impression

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Xerox France
33 rue des Vanesses
CS 30026 Villepinte
95926 Roissy Charles de Gaulle Cedex

Pour plus d'informations, contacter

Personne à contacter Responsable Qualité, Sécurité et Environnement
Téléphone 01 55 85 67 81
Télécopie 01 55 85 76 78
Adresse e-mail ehs-europe@xerox.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

O.R.F.I.L.A. (Centre Antipoisons) : Tél: 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 1272/2008

2.2 Éléments d'étiquetage

Aucun(e)

2.3 Autres dangers

Pas PBT selon REACH annexe XIII

FDS n° : S-9504

Solid Ink - Noir, Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2005-07-11

Date de révision 2018-06-06

Version 2

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Cette formulation représente les couleurs multiples et la liste des composants comprend plusieurs pigments/colorants. La formulation actuelle pour chaque couleur sera différente que dans le pigment/colorant utilisé.

| Nom chimique | % en poids | Numéro CAS | No.-CE | Classification (Règ. 1272/2008) | Mentions de danger | Numéro d'enregistrement REACH |
|----------------|------------|--------------|------------|---------------------------------|--------------------|-------------------------------|
| Polyéthylène | 40-60 | 9002-88-4 | Répertorié | -- | -- | -- |
| Résine | 5-20 | Propriétaire | -- | -- | -- | 01-2119380021-54-0000 |
| Colorant bleu | 0-10 | Propriétaire | -- | -- | -- | 01-2119381509-29-0000 |
| Colorant rouge | 0-10 | Propriétaire | -- | -- | -- | 01-2119855241-44-0000 |
| Colorant jaune | 0-10 | Propriétaire | -- | -- | -- | -- |
| Teinture noire | 0-10 | Propriétaire | -- | -- | -- | -- |

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Remarque

Composants marqués comme "non répertorié" sont exempts d'enregistrement.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

| | |
|-----------------------------|---|
| Conseils généraux | EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE. |
| Contact oculaire | Voie d'exposition peu probable, Laver abondamment à l'eau |
| Contact avec la peau | Laver à l'eau chaude et au savon |
| Inhalation | Voie d'exposition peu probable |
| Ingestion | Voie d'exposition peu probable |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|-----------------------------|--|
| Toxicité aiguë | |
| Yeux | Devrait pas être un irritant |
| Peau | Devrait pas être un irritant |
| Inhalation | Voie d'exposition peu probable |
| Ingestion | Voie d'exposition peu probable |
| Effets chroniques | |
| Toxicité chronique | Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation |
| Symptômes principaux | Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation |

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

| | |
|-------------------------|-----------------------|
| Notes au médecin | Traiter les symptômes |
|-------------------------|-----------------------|

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Poudre sèche, Dioxyde de carbone (CO₂), Halons

FDS n° : S-9504

Solid Ink - Noir, Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2005-07-11

Date de révision 2018-06-06

Version 2

Moyens d'extinction appropriés Aucune information disponible

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible, la substance ne brûle pas elle-même mais peut se décomposer à la chaleur et dégager des émanations corrosives et/ou toxiques

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Autres informations

Point d'éclair > 221 °C / > 429 °F

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune mesure requise

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

| | |
|--------------------------------|---|
| Méthodes de confinement | Sans objet |
| Méthodes de nettoyage | Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière |

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques
Voir Section 13 pour plus d'informations

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer, Équipement de protection individuel, voir section 8

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans des récipients correctement étiquetés, Conserver à température ambiante

7.3 Utilisations finales particulières

Impression

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

FDS n° : S-9504

Solid Ink - Noir, Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2005-07-11

Date de révision 2018-06-06

Version 2

Limites d'exposition Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition au poste de travail

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Aucun équipement de protection spécifique exigé
Protection des mains Gants de protection
Protection respiratoire Aucun équipement de protection spécifique exigé

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| Aspect État physique pH | Cireux Solide Sans objet | Odeur Couleur | Faible Noir Cyan Magenta Jaune |
|--|--------------------------------|------------------|-----------------------------------|
| Point d'éclair | > 221 °C | / | > 429 °F |
| Point/intervalle d'ébullition | Sans objet | | |
| Point de ramollissement | Sans objet | | |
| Taux d'évaporation | Sans objet | | |
| Limites d'inflammation dans l'air | Sans objet | | |
| Limites d'explosivité | Aucune donnée disponible | | |
| Pression de vapeur | Sans objet | | |
| Densité de vapeur | Sans objet | | |
| Densité | ~ 1 @ 25 °C | | |
| Hydrosolubilité | Insoluble | | |
| Coefficient de partage | Sans objet | | |
| Température d'auto-inflammabilité | Sans objet | | |
| Température de décomposition | Indéterminé(e)(s) | | |
| Viscosité | Sans objet | | |
| Propriétés comburantes | Sans objet | | |

9.2 Autres informations

Aucun(e)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

FDS n° : S-9504

Solid Ink - Noir, Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2005-07-11

Date de révision 2018-06-06

Version 2

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

| | |
|----------------------------------|---|
| Réactions dangereuses | Aucun(e) dans des conditions normales de transformation |
| Polymérisation dangereuse | Aucune polymérisation dangereuse ne se produit |

10.4 Conditions à éviter

températures supérieures à 200 °C

10.5 Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e)

10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

L'information sur la toxicité ci-dessous est pour les produits encre solide et est basé sur des études menées sur chaque ingrédient propriétaire individuel de Xerox. Compositions pourcentage de chaque ingrédient dans les produits d'encre ont été considérées dans l'évaluation finale.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

| | |
|----------------------------|---|
| Irritation | . |
| DL50 par voie orale | Devrait pas être un irritant |
| DL50, voie cutanée | Pas de données disponibles au niveau du produit |
| | Pas de données disponibles au niveau du produit |

Toxicité chronique

Informations sur le produit

| | |
|------------------------|--|
| Cancérogénicité | Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain |
|------------------------|--|

Autres effets toxiques

Informations sur le produit

| | |
|---|--------------------------------|
| Sensibilisation | Devrait pas être un sensitizer |
| Effets mutagènes | Devrait pas être un mutagène |
| Effets sur certains organes cibles | Aucune information disponible |

| | |
|-------------------------------|-------------------|
| Autres effets néfastes | Aucun(e) connu(e) |
| Danger par aspiration | Sans objet |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

FDS n° : S-9504

**Solid Ink - Noir, Cyan, Magenta,
Jaune**

Date d'émission 2005-07-11

Date de révision 2018-06-06

Version 2

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

12.2 Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Autres effets néfastes

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Méthode d'élimination des déchets Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

Code de déchets du CED 08 03 13

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1 UN/ID No**

Non réglementé

14.2 Nom d'expédition

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

14.4 Groupe d'emballage

Sans objet

14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

FDS n° : S-9504

Solid Ink - Noir, Cyan, Magenta, Jaune

Date d'émission 2005-07-11

Date de révision 2018-06-06

Version 2

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

14.7 Transport en vrac conformément à la convention MARPOL 73/8 et au Recueil IBC

Sans objet

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n° 1272/2008

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon le règlement (CE) n° 1907/2006 n'est requise

16. AUTRES INFORMATIONS

| | |
|--------------------------|-----------------------|
| Date d'émission | 2005-07-11 |
| Date de révision | 2018-06-06 |
| Remarque sur la révision | Mise à jour du format |

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.